

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOSSIEU
PROCES VERBAL
SEANCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mille-vingt, le quinze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bossieu, dûment convoqué le sept octobre deux mille vingt, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry COLLION, Maire.

Etaient présents :

Etaient présents :

Mmes CROIBIER Catherine - PILLOIX Catherine

MM.- CHOLLIER Bruno - VALLOT Michel – FASSION Gérald - NEMOZ Jacques - ZERGOUNE Yassin - TADDEI Mathieu

Absent(s) : ASENSIO Jean-Charles donne pouvoir à CHAPAT Anthony
Catherine PILLOIX donne pouvoir à VALLOT Michel

Secrétaires de séance : Gérald FASSION

Le procès-verbal de la séance du 26 juin est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PLUI

Une réflexion est en cours sur la division des parcelles constructibles ainsi qu'un travail sur la densification des constructions. Une réunion est prévue le 29/10/2020 avec le Pôle ADS de St Jean de Bournay, un compte-rendu sera fait.

BIC

Pour faire suite à la réduction du nombre de passage pour le ramassage des ordures ménagères, Bièvre Isère Communauté étudie la possibilité d'ajouter des points d'apport volontaire.

AFFOUAGE - TAXE

M. le Maire propose au conseil de fixer le prix de la taxe d'affouage à 55 € le lot.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des présents,

- DECIDE de fixer la taxe d'affouage au prix de 55 € le lot pour la coupe affouagère 2020/2021,
- CHARGE M. le Maire d'exécuter les formalités nécessaires à l'application de cette décision

AFFOUAGE - REGIE

M. le Maire informe le conseil municipal que pour la bonne exécution de la coupe affouagère 2020/2021, il est nécessaire de nommer un responsable pour la « régie affouage ».

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des présents

- **DECIDE** de nommer, Monsieur Jean-Charles ASENSIO, régisseur de la coupe d'affouage. Monsieur Thierry COLLION étant suppléant.

- **CHARGE M.** le Maire d'effectuer les démarches nécessaires

AFFOUAGE – GARDE-COUCPE

Monsieur le Maire propose au conseil de nommer Monsieur ASENSIO Jean-Charles, garde-coupe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **DECIDE** de retenir la candidature de M. ASENSIO Jean-Charles.
- **NOMME** ASENSIO Jean-Charles garde coupe pour l'année 2020-2021.

AFFOUAGE – GARANTS

Monsieur le maire précise qu'il convient de nommer les garants.

Il propose MM COLLION Thierry, CHOLLIER Bruno, ASENSIO Jean-Charles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **NOMME** trois garants :
 - Monsieur COLLION Thierry
 - Monsieur CHOLLIER Bruno
 - Monsieur ASENSIO Jean-Charles
- **CHARGE M.** le Maire d'exécuter les formalités nécessaires.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux exécutés pour l'éclairage public sont subventionnés par le TE38 à 90%.
Des devis ont été demandé, il est envisagé d'ajouter des points d'éclairage public sur la commune.

SALLE ANIMATION

Une réflexion est engagée pour l'agrandissement de la salle d'animation ainsi qu'une terrasse pour le restaurant, des devis vont être demandés et des demandes de subventions seront demandées.

QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie du 11 novembre : la cérémonie sera simple avec un dépôt de gerbe mais pas de verre de l'amitié en raison du contexte sanitaire actuel.

Fête de Noël : la fête et le spectacle sont annulés.

Des présents seront distribués aux enfants comme chaque année, par le comité des fêtes et la commission d'action sociale.

Colis de fin d'année : le repas « des anciens » ayant été annulé, des colis seront distribués à toutes les personnes de plus de 70 ans.